

Arrêté Générale colonial

Arrêté n° n°20 Soldes

n°20

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 7 août 1930
Numéro JO n° 405 du 31/08/1930	Date du numéro 31 août 1930

TEXTE INTÉGRAL

il est accordé aux divers chefs de service de la colonie, pour l'année 1930, les suppléments de fonction ci-après : Chef de cabinet. 4.000 Chef des bureaux du secrétariat général. 4.000 Commandant de cercle 3.000 Chef du service judiciaire 3.000 Commissaire de police. 1.800 Chef du service des douanes 4.000 Chef du service de santé 3.000